Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 10

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire des Nos 8 et 9.

Dans le diocèse. — La Commission diocésaine de chant sacré. — Notes liturgiques et pratiques, en commentaires du *Motu proprio* de Pie X. — Réponses à des questions posées. — Sainte Cécile (suite). — Quelques restaurateurs de la musique d'église : G. Ett, K. Proske, F. Witt, Ch. Bordes. — L'accentuation du latin. — Variété : Plain-chant.

* * *

Le Répertoire du chœur d'hommes. — Premier volume : 30 chœurs profanes, soigneusement revus et accompagnés de commentaires par Georges Humbert. — Foetisch, frères (S. A.), éditeurs, Lausanne.

Ce recueil qui vient de paraître renferme des chœurs en partie inédits ou pour la première fois pourvus d'un texte français (Maurice Kufferath) d'E. Ansermet, C. Attenhofer, E. Barblan, O. Barblan, J. Bischoff, Ed. Combe, A. Dénéréaz, G. Doret, H. Gœtz, C. Hænni, Th. Jacky, E. Jaques-Dalcroze, J. Lauber, Fr. Liszt, G. Lœwe, C. Munzinger, C. North, G. Pantillon, H. de Senger, Fr. Bmetana, W. Sturm, R. Wagner, R. Wissmann.

Il se propose d'apporter aux sociétés chorales de langue française des éléments nouveaux de vie et tout en tenant compte des exigences spéciales du chœur d'hommes, de faire à l'art la place qui lui revient. Le *Répertoire du chœur d'hommes,* dont ce n'est ici que le premier volume, veut être à la fois un instrument de travail, instrument perfectionné dont les Directeurs ne pourront pas ne pas tirer parti, et un fonds dans lequel les sociétés puiseront tout ce qui est nécessaire à leur activité musicale. Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à en signaler l'apparition aux intéressés.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — La commune de Fétigny vient d'allouer à son instituteur le montant de 250 fr., à titre d'indemnité pour le renchérissement de la vie en 1918.

Dans sa dernière séance, le conseil communal de Villeneuve a voté à son instituteur une allocation de 200 fr., comme indemnité pour le renchérissement de la vie.

Sur proposition de M. Oscar Genoud, syndic, le Conseil général de Châtel-Saint-Denis a décidé, à l'unanimité, d'accorder à son corps enseignant une allocation équivalente à celle de l'Etat.

Vaud. — Un long débat s'est élevé au conseil communal de Lausanne, sur une pétition de la paroisse catholique du Valentin, demandant à la ville un subside annuel de 5,000 fr. pour ses classes primaires, qui comptent environ 550 élèves. Conformément à la proposition de la majorité de la commission, le conseil a renvoyé la pétition à la municipalité par 60 voix contre 14 « à titre de renseignement », ce qui équivaut à un refus.

Trois municipaux étaient favorables à la pétition. Le directeur des Ecoles, M. Charles Burnier, après avoir constaté que les classes catholiques rendent d'excellents services et que leur existence ne nuit en rien aux écoles publiques, recommandait chaudement l'allocation. M. Burnier voyait aussi dans l'affaire une question de tolérance.

Mais la majorité, malheureusement, ne fut pas de cet avis. M. Paul Decker, M. Charles Perret, M. Suter, sortirent tous les clichés connus du laïcisme, et le conseil s'inclina, à la pénible surprise des catholiques lausannois, qui sera partagée par tous les catholiques suisses.

A Fribourg, on se montre un peu plus large à l'endroit de la communauté protestante. Bon an mal an, les écoles réformées émargent pour 6,000 fr. au budget de la ville et pour 5,400 fr. au budget de l'Etat.

Suisse allemande. — Sur l'initiative de la Société catholique suisse d'éducation, et surtout de son vaillant président Mgr Tremp, de Sargans, un cours d'information a eu lieu à Olten, les 17 et 18 avril, pour donner aux jeunes catholiques militants de la Suisse allemande une orientation sur la pédagogie nationale préconisée par les motions de M. le Dr Wettstein au Conseil des Etats et du député grutléen Knellwolf au Conseil national.

Le cours comptait environ 200 participants de tous les cantons allemands. Mgr l'Evêque de Coire était représenté par M. le chanoine Dr Loretz; Mgr l'Evêque de Saint-Gall avait délégué M. l'abbé Dr Scheiwiller; Mgr Stammler, évêque de Bâle, et Mgr Bacciarini, administrateur apostolique du Tessin, avaient envoyé des télégrammes d'encouragement. Plusieurs collèges catholiques de la Suisse primitive étaient représentés.

Le cours était présidé par M. le Dr Fuchs, de Rheinfelden, vice-président de la Société catholique suisse d'éducation.

Le premier rapporteur, M. le professeur Lampert, de l'Université de Fribourg, a présenté un rapport très documenté et très scientifique sur la *législation fédérale concernant l'école*. Après un exposé historique des luttes scolaires du passé, le rapporteur a examiné tout spécialement l'article 27 de la Constitution fédérale, contraire aux droits divins et historiques de la famille et de l'Eglise, puisqu'il impose le régime exclusivement laïque de l'enseignement public primaire. Si cette situation est déjà anormale et provoque de nombreux conflits, nous ne saurions à plus forte raison tolérer la tendance présente de l'Etat éducateur à remplacer dans les écoles l'enseignement religieux par l'instruction civique. Juridiquement, le monopole éducatif de l'Etat est faux, et funestes sont ses conséquences morales et sociales. Les expériences faites en France, en Angleterre et en Allemagne prouvent ce que les représentants les plus autorisés de la jurisprudence ont toujours proclamé, à savoir que l'école chrétienne est une meilleure sauvegarde de la paix publique entre les confessions que l'école mixte, et que l'école neutre éprouve des difficultés insurmontables à maintenir la justice et l'équité entre les groupements religieux et politiques du pays.

Après une courte discussion, M. le professeur Beck a fait sa conférence sur *les programmes scolaires Wettstein-Calonder et*

sur la motion Knellwolf. M. Beck a examiné les étapes successives du récent programme d'instruction civique qui a trouvé, dans la motion Knellwolf, son expression la plus claire et la plus logique. Il a fait ensuite la critique de ce programme, en montrant que chaque étape du civisme de la motion Wettstein, jusqu'au rapport du Conseil fédéral du 3 décembre 1917, marque un progrès de la tendance centraliste et purement étatiste qui constitue le fond même de tout le projet. Ce projet, dans son ensemble comme dans les innovations qu'il prévoit pour l'enseignement primaire et secondaire, public et privé, serait un pas décisif vers la centralisation de l'enseignement : il introduirait les luttes politiques à l'école; il priverait nos établissements d'enseignement secondaire si florissants de leur caractère religieux, pour en faire des écoles moitié techniques, moitié littéraires.

L'exposé de M. le Dr Beck a été suivi, le soir, d'un intéressant échange d'opinions.

La réunion suivante a été ouverte par une magistrale conférence sur l'*éducation de la jeunesse et l'amour de la patrie,* par le P. Dr Egger, O. S. B. Le distingué recteur du Collège cantonal de Sarnen a prouvé, par des arguments d'ordre philosophique et historique, sa belle thèse que la meilleure instruction civique est l'instruction religieuse, et que le meilleur manuel du patriotisme est le catéchisme. Le libéralisme, en proclamant le principe que la religion est une affaire purement individuelle, — *Religion ist Privatsache* — a justifié le socialisme à proclamer son programme d'antipatriotisme, suivant lequel « le patriotisme est une affaire purement individuelle ».

Dans la conférence de clôture, M. Otto Walther, d'Olten, le sympathique leader des jeunes catholiques, le rédacteur de la *Schildwache,* a donné des conseils et des directions pour l'organisation de la lutte contre les efforts du parti radical, qui cherche à introduire, par l'autorité de la Confédération, la réforme scolaire Wettstein-Knellwolf.

Sur la proposition de M. Walther, l'assemblée a décidé de prier la droite des Chambres fédérales de combattre par tous les moyens les projets de réforme scolaire prévus par les motions Wettstein et Knellwolf; d'inviter le président du parti populaire conservateur suisse à convoquer prochainement un congrès du parti, afin que le parti catholique suisse prenne position en temps opportun contre la centralisation scolaire qui nous menace. *(Liberté.)*

Le soussigné photographiant les écoles du canton de Fribourg se recommande auprès de Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices pour leurs classes.

Hommages respectueux.

BRANDT DE TRÉMEUR,

Photographe des Ecoles, à LYSS.